

Opérationnaliser le nexus Humanitaire-Développement-Paix pour mieux répondre aux crises alimentaires et nutritionnelles dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Note d'orientation

1. Contexte

1. Face aux crises alimentaires et nutritionnelles multifactorielles récurrentes qui ébranlent la région, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE), l'Union Européenne et le Réseau mondial contre les crises alimentaires (GN) ont organisé une [réunion de haut niveau](#) le 6 avril 2022. Cette consultation a permis de mobiliser des engagements financiers à hauteur de 2.5 milliards d'euro pour soutenir les plans nationaux de réponse à la crise et les programmes structurants de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) et de résilience dans sept pays (Burkina Faso, Cameroun, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Tchad). La région et ses partenaires s'y sont également engagés à opérationnaliser le nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP) dans les pays en conflit. Ces derniers comptent pour 80% des populations menacées par la faim et la malnutrition dans la région.

2. Le 25 mai 2022, la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS et les co-organisateur de la réunion du 6 avril, sont convenus d'un cadre de travail pour la mise en œuvre de l'engagement sur le HDP.

2. Orientations

3. La CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS engagent une **Démarche Politique** dont la vocation est d'améliorer ou de renforcer les mécanismes de dialogue, de coordination et d'action commune des acteurs du nexus HDP face aux crises alimentaires et nutritionnelles. Le focus thématique ou porte d'entrée de cette démarche HDP est « Agriculture, Alimentation et Nutrition ». Il s'agit donc de voir comment délivrer ou réaliser la SAN en intégrant de manière harmonieuse et effective les problématiques humanitaires, de développement et de paix. Sans être exhaustif, la dimension « Paix » inclut les aspects de dé-radicalisation, de prévention de l'extrémisme violent, de dialogue intercommunautaire et interreligieux en faveur de la cohésion sociale, de justice, de prévention et de résolution des conflits communautaires (notamment pour la gestion des ressources naturelles) ou encore de stabilisation et de coopération civilo-militaire, etc. (comment faire en sorte que l'action sécuritaire participe activement au « contrat social » et ne mine pas les autres piliers humanitaire et développement?); etc. Cet engagement politique en faveur du nexus HDP doit s'inspirer des enseignements de l'Alliance globale pour la résilience (AGIR) lancée dans la région en 2012 et aussi s'appuyer sur un mapping des mécanismes et initiatives de coordination existants dans la région.

4. Cette démarche concerne les 17 pays de l'espace CEDEAO, UEMOA et CILSS, plus le Cameroun. Elle est mise en œuvre par phases dont la première concerne les pays de la ligne de front sécuritaire (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Tchad plus Cameroun).

5. Elle s'appuie sur les principes clés suivants :

- Le leadership des États ; l'alignement sur les institutions, cadres et mécanismes existants ; et la coordination ;
- La subsidiarité entre les niveaux local, national et régional ; le niveau régional venant en appui en termes de conseils, de facilitation et de mobilisation politique, de suivi, de capitalisation et de partage ;
- L'inclusivité et l'intersectorialité ; reposant sur l'implication de toutes les parties prenantes du nexus HDP concernées à toutes les échelles (locale, nationale, régionale, internationale) ;
- L'apprentissage en capitalisant sur les leçons tirées de diverses initiatives, notamment celles des priorités résilience pays (PRP) d'AGIR.

3. Mise en oeuvre

6. Il est convenu que le pilotage de la mise en œuvre soit assuré par les États : diagnostics inclusifs nationaux pour l'établissement de la situation (contexte, acteurs, mécanismes, tendances, leçons apprises, contraintes, opportunités/atouts

de la mise en œuvre d'une approche de nexus HDP) ; dialogues politiques et techniques pour la formulation de feuilles de route nexus HDP et l'organisation pour leur mise en œuvre ; etc.

7. La coordination et l'animation générale sont assurées par le CILSS, bras technique de la CEDEAO et de l'UEMOA : cadrage/orientation, facilitation, conseils et appui stratégique aux diagnostics inclusifs nationaux et aux dialogues techniques et politiques ; veille/suivi avec les États des progrès ; capitalisation, partage et promotion des bonnes pratiques ; etc. En vue de l'atteinte de ces résultats, le CILSS bénéficie de l'appui technique du Secrétariat CSAO/OCDE : appui-conseils méthodologiques, plaidoyer/lobbying ; communication ; etc., ainsi que de l'assistance technique et de l'appui aux capacités institutionnelles du Réseau mondial contre les crises alimentaires (GN).

8. Les autres co-organisateur de la réunion de haut niveau (UE et GN), ainsi que les membres du RPCA et l'ensemble des parties prenantes (organisations agro-pastorales, de la société civile et du secteur privé, associations des élus locaux, institutions/cadres chargés de la consolidation de la paix et de la sécurité, partenaires techniques et financiers...) participent et contribuent au processus selon leurs domaines d'action et d'expertise. Ces contributions pourraient notamment inclure : mapping des mécanismes existants ; analyses et appui technique aux diagnostics inclusifs nationaux ; renforcement de capacités techniques ; appui technique et politique au processus en général en fonction des demandes des États ; recherche et mise en œuvre de bonnes pratiques et d'instruments de financement adaptés à la démarche HDP ; mobilisation des acteurs locaux à la base ; sensibilisation et plaidoyer à toutes les échelles pour une participation active des différentes parties prenantes au processus ; etc.

4. Prochaines étapes

9. Les priorités à venir sont les suivantes :

1. Communication officielle (y compris partage de la Note d'orientation) du CILSS avec les pays de la ligne de front sécuritaire et convocation d'une réunion virtuelle avec pour objectif de mieux comprendre les attentes, d'avoir une vision commune des résultats attendus et des indicateurs, d'examiner les modalités de lancement des diagnostics inclusifs nationaux : **d'ici le 30 juin 2022**
2. Conduite par le CILSS d'activités d'information, de communication, de dialogue politique auprès des États, avec l'appui de la CEDEAO et de l'UEMOA : **juillet-août 2022**
3. Élaboration par le CILSS, avec l'appui du Secrétariat CSAO/OCDE et du GN, d'un guide de conduite des diagnostics inclusifs nationaux en vue de la définition des feuilles de routes : **d'ici le 15 juillet 2022**
4. Conduite par les pays, avec l'appui-facilitation du CILSS et des autres parties prenantes, des diagnostics inclusifs nationaux en vue de l'identification des feuilles de route : **juillet – décembre 2022**
5. Partage par le CILSS et les points focaux des pays des avancées des processus pays de définition des feuilles de route lors de la 38^e réunion annuelle du RPCA : **6-8 décembre 2022**
6. Partage des premières avancées de la mise en œuvre des feuilles de route lors de la prochaine réunion restreinte du RPCA : **5-7 avril 2023**

Annexe : Liste des participants

CEDEAO	UEMOA	CILSS
M. Sékou SANGARÉ, Commissaire Agriculture, Environnement & Ressources en Eau	M. Amadou MBODJ, Directeur Agriculture, représentant le Commissaire DAREN	M. Abdoulaye MOHAMADOU, Secrétaire Exécutif M. Mahalmoudou HAMADOUN, DG, CRA CCR-AOS M. Issoufou BAOUA, Coordonnateur PRA/SAN
UE	Réseau mondial contre les crises alimentaires (GN)	Secrétariat CSAO/OCDE
Ms Francesca DI MAURO M. Giuseppe ANGELINI M. Benoît COLLIN Ms Nicoletta AVELLA Ms Marion LE GUILLOUX Ms Philippe THOMAS M. Giampiero MUCI Ms Sara ELEONORI	M. Luca RUSSO M. Pierpaolo PIRAS	M. Laurent BOSSARD M. Sibiri Jean ZOUNDI Mme Fatouma Zara SAIDOU YACOUBA